

## AVIS PUBLIC

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025 ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028-2029-2030**

Veillez prendre avis que, conformément à la loi, le conseil municipal de la Ville de Repentigny adoptera, lors d'une séance extraordinaire, le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030.

La séance aura lieu le mardi 8 juillet 2025, à 19 h, au parc de l'Île Lebel si la température le permet. En cas de pluie, la séance se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 435, boulevard Iberville à Repentigny.

Prenez également avis que la période de questions destinée au public ne portera que sur le sujet inscrit à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.

Le greffier,



M<sup>e</sup> Marc Giard, OMA, avocat